

LA CERTIFICATION V2020

En place depuis 20 ans, la certification est une procédure indépendante d'évaluation obligatoire du niveau de qualité et de sécurité des soins dans les établissements de santé, publics et privés. Elle est réalisée tous les 4 ans par des professionnels mandatés par la Haute Autorité de Santé (HAS), les experts-visiteurs.

La prochaine visite de certification du Centre Hospitalier du Gers aura lieu en **janvier 2023**. Elle se fera sur la base de la nouvelle version de la procédure, appelée V2020.

Les principes

La nouvelle certification des établissements de santé se veut simplifiée, ancrée dans les pratiques des soignants et centrée sur les résultats de la prise en charge pour le patient.

Les objectifs de la HAS :



Médicaliser la certification et mieux prendre en compte le résultat de la prise en charge du patient

- S'intéresser à ce qui fait sens pour les équipes : leurs pratiques et le résultat pour les patients



Simplifier la démarche de certification dans tous les aspects

- Donner de l'autonomie aux établissements dans la mise en œuvre de la démarche de certification



Valoriser l'insertion territoriale des établissements de santé et la construction de parcours de soins

- Valoriser les démarches mises en œuvre par un établissement pour améliorer la qualité et la sécurité du parcours de santé du patient

Les enjeux

Une implication accrue du patient
Une meilleure coordination des équipes
Une dynamique d'amélioration continue des soins

Le développement de l'engagement des patients

Promouvoir le positionnement du patient en tant qu'acteur de sa prise en charge, partenaire des professionnels de santé, favoriser son expression

Le développement de la culture de l'évaluation de la pertinence du résultat

Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats en mettant l'accent sur la pertinence et la qualité du soin délivré, par un questionnement sur le caractère approprié des actes.

Le développement du travail en équipe

Prendre en compte la coordination entre les différents acteurs au cours de la prise en charge, comme enjeu essentiel de la qualité des soins et de la réduction des risques.

L'adaptation aux évolutions du système de santé

Articuler l'insertion territoriale, entre les missions de l'établissement et les besoins de la population, l'offre de soins territoriale (sanitaire et médico-sociale) pour favoriser l'accès aux soins pour le patient.

Pour aller plus loin

Site Internet de la Haute Autorité de Santé : <https://www.has-sante.fr>



Nous vous présenterons le nouveau manuel de certification dans le prochain Qualipsy.

La Cellule Qualité